



Communiqué de presse

Bordeaux, le 28 mars 2022

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires remet 20.000 euros aux 3 lauréats de son concours « Coup de Pouce » organisé en partenariat avec KEDGE Business School

Jeudi 24 mars s'est tenue la finale et la remise des prix du concours « Coup de Pouce » en Aquitaine organisé par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires en partenariat avec KEDGE Business School Bordeaux pour la 5^{ème} année consécutive.

Ce concours s'adresse aux créateurs d'entreprises ou de start-up en phase de démarrage, qui ont besoin d'aide pour franchir un cap décisif. Il s'adosse à des partenaires en région (les grandes écoles, les universités, les IUT, les écoles de commerce, les incubateurs de talents...) chargés d'accompagner et de détecter les jeunes créateurs d'entreprises.

La cérémonie et ses lauréats

Au terme de l'audition de huit finalistes, issus de la Business Nursery de KEDGE Business School, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires a désigné les lauréats de l'édition 2022. Une dotation globale de 20.000 € a été versée aux lauréats pour soutenir le développement de leur entreprise.

- 1^{er} Prix (10 000 €) : **INNOVATHLÉ** (Keriann GRATAS)
Système de protection pour les chaussures d'athlétisme à pointes
- 2^{ème} Prix (6 000 €) : **TASTYN** (Valentin MERCIER et Richard BEAUSSE)
Le food corner qui révolutionne la restauration d'entreprise
- 3^{ème} Prix (4 000 €) : **MONSIEUR L** (Louna BIRADES et Maïwenn JARDEL-BIRADES)
Le hot-dog toulousain, nouveau concept de la street food

Les critères de sélection des candidats

L'évaluation des projets présentés dans le cadre du Concours s'appuie sur l'analyse des dimensions suivantes : humaine, technologique, juridique et propriété intellectuelle, financière et commerciale. Les principaux critères de sélection définis :

- Caractère innovant de la technologie, du service ou de l'usage, avec preuve du concept établi
- Viabilité économique du projet
- Potentiel significatif de développement et de création de valeur y compris à l'international
- Motivation, disponibilité et capacité du futur dirigeant à créer et à développer une entreprise à diriger une équipe et à nouer des partenariats
- Qualité et complémentarité de l'équipe
- Utilité de la dotation au développement du projet/de l'entreprise

Les membres du jury

Le jury du concours « Coup de Pouce Le Roch-Les Mousquetaires » présidé par Christophe PAUMARD, administrateur de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires et chef d'entreprise indépendant – adhérent Intermarché, est composé de :

- Hervé BONNIFAIT, Chef d'entreprise indépendant – adhérent Intermarché
- Jérôme FAUQUEMBERGUE, Directeur Innovation Cdiscount
- Claire CHAMPION, Avocat Associée DS Avocats, spécialisation startups
- Céline LASSORT, Directrice Innovation Sociale SUEZ
- Xavier HOLLANDTS, Professeur & chercheur stratégie & entrepreneuriat KEDGE BS
- Isabelle BLOMBOU, Responsable partenariat entreprise KEDGE BS Bordeaux
- Alexandre BONHOMME, CEO Whereyoulove, Alumni Business Nursery

« Avec le Concours Coup de Pouce organisé chaque année, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires apporte du souffle à toutes celles et ceux qui veulent se donner une chance supplémentaire de réussir leur aventure entrepreneuriale. Chaque année, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires organise près d'une dizaine de finales du concours « Coup de Pouce » et attribue ainsi 200.000 euros de dotation à une trentaine de start-up. », explique Maryvonne LE ROCH-NOCERA, Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires.

« Nous sommes très heureux que la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires nous ait fait confiance et qu'elle soutienne l'entrepreneuriat des étudiants et diplômés de KEDGE Business School, en leur faisant bénéficier de ses belles dotations », ajoute Vianney PUYDUPAIN, Responsable de l'incubateur Business Nursery de KEDGE Business School.



Zoom sur les lauréats



Keriann GRATAS, fondateur INNOVATHLÉ

1^{er} Prix (10.000 €) décerné à INNOVATHLÉ

Systeme de protection pour les chaussures d'athlétisme à pointes

INNOVATHLÉ est né d'un défi que s'est lancé Kériann GRATAS à 15 ans, en classe de 3^{ème} : créer LA marque de référence pour l'athlétisme.

Lui-même athlète et sprinter, ses pointes lui posaient problème lorsqu'il quittait la piste ou les rangeait dans son sac. Après 3 ans de développement, il développe et crée un système composé d'un couvre-chaussure à deux semelles pour assurer une protection optimale des pointes.

Grâce au produit, la TRACK PROTECT, les athlètes ne sont plus obligés d'enlever leurs chaussures lorsqu'ils sont en dehors de la piste. Ainsi, le produit apporte du confort et permet d'optimiser la durée de vie des pointes, des sacs de sports et des infrastructures sportives.

INNOVATHLÉ se concentre sur le « Made In France » et collabore avec les entreprises du *Pays de la Loire* pour réaliser ce produit. « *Il est important pour moi de produire localement, la fabrication artisanale française garantit la haute qualité de nos produits, portée par l'excellence de l'industrie, le savoir-faire français et tout cela permet d'avoir un bilan social et écologique positif* », témoigne le jeune entrepreneur.

« *La dotation versée par la Fondation permettra la création de la société (constitution du capital social, enregistrement des statuts...) et le développement des outils de marketing et communication (réseaux sociaux, Internet...)* », déclare le fondateur.

[Innovathlé \(innovathle.com\)](http://innovathle.com)



Valentin MERCIER et Richard Beausse
co-fondateurs TASTYN

2^{ème} Prix (6.000 €) décerné à TASTYN

Le food corner qui révolutionne la restauration d'entreprise

Les deux étudiants ont créé TASTYN : des corners connectés installés dans les entreprises, campus et espaces coworking qui proposent des produits frais disponibles 24h/7j.

Concrètement, TASTYN sont des frigidaires remplis de produits frais adaptés à tous les régimes alimentaires, en provenance directe des restaurants et accessibles tout le temps grâce à l'application mobile.

La dotation versée par la Fondation participera au déploiement de 25 nouveaux corners en Île-de-France d'ici fin 2022, déclare le co-fondateur.

[Le Corner qui révolutionne la restauration d'entreprise | Tastyn](http://LeCornerquirevolutionnelarestaurationdentreprise|Tastyn)



Louna BIRADES et Maïwenn JARDEL-BIRADES,
co-fondatrices MONSIEUR L

3^{ème} Prix (4.000 €) décerné à MONSIEUR L

Le hot-dog toulousain, nouveau concept de la street food

C'est en novembre 2020 pendant le deuxième confinement que les trois étudiantes se sont lancées dans la restauration de la street food en créant MONSIEUR L : Le hot-dog toulousain. « Nous voulions que les consommateurs puissent s'identifier au personnage du toulousain, bon vivant, cocasse, la petite trentaine, tatoué, fin gourmet, qui mange essentiellement des produits locaux. Après avoir listé les spécialités gourmandes de la région, c'est la saucisse de Toulouse qui l'a emporté ! », déclare Louna BIRADES.

Le concept ?

Un lieu intimiste de street food gourmande qui propose des produits made in Occitanie et made in France. Côtelette pour la saucisse, Boulangerie Angéline pour les pains et Senchou pour les sauces. MONSIEUR L vient d'ouvrir son premier corner en centre-ville de Toulouse.

« La dotation versée par la Fondation permettra l'achat d'un triporteur de MONSIEUR L : un vélo-cuisine qui proposera des animations et des hot-dogs dans les différents quartiers de Toulouse ! », déclare la co-fondatrice.

https://www.instagram.com/mrl_monsieur/

À propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mène des initiatives concrètes qui encouragent l'esprit d'entreprendre, le sens de l'engagement et l'ambition de la performance pour tous. Convaincue que l'humanisme, la proximité et la performance constituent les piliers d'un engagement sociétal porteur d'avenir, la Fondation soutient les créateurs d'entreprises en apportant du souffle aux initiatives les plus prometteuses :

- **Coup de Pouce**, concours de business plan pour start-up en phase de lancement
- **Prix Audace**, défi pour auto-entrepreneurs audacieux
- **Club des Entrepreneurs**, dispositif d'accompagnement sur mesure pour encourager la création d'entreprise ou pour accélérer la croissance

Chaque année, la Fondation challenge une centaine d'entrepreneurs et engage une dotation globale de 500.000 euros pour les encourager et leur donner une chance supplémentaire de réussir.

Retrouvez l'ensemble de ses actions sur : <http://www.fondationleroch-lesmousquetaires.org/>

À propos de la Business Nursery de KEDGE

L'incubateur de Kedge Business School, La Business Nursery, est un dispositif qui accompagne en moyenne 120 start-ups de KEDGE par an, sur 650 dossiers de candidature reçus. 50% des projets sont initiés par des femmes, et 35% sont à vocation sociale et RSE. Les entrepreneurs bénéficient d'un ensemble de services mixant coaching individuel et ateliers collectifs afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques et le partage d'expériences. Le programme est composé de rendez-vous conseils, de plus de 250 rendez-vous par an avec des experts sur les thématiques suivantes : growth hacking, pitch training, communiqué de presse, stratégie, comptabilité, finance, levée de fonds, recrutement, développement commercial, internationalisation, statuts juridiques... et de 80 workshops et conférences par an animés par nos partenaires entreprises et des entrepreneurs Alumni. Des espaces sur les différents campus de co-working sont aussi mis à disposition des start-ups, ainsi qu'un programme d'accélération pour les startups et un réseau de business angels composé de chefs d'entreprise diplômés de KEDGE
<https://kedge.edu/l-ecole/entrepreneuriat/business-nursery>

Contact Presse : **SOURCE RP**

Sophie Cartier-Bresson – 06 64 94 91 59 - sophie@source-rp.com

Contact Presse: **KEDGE BUSINESS SCHOOL/BUSINESS NURSERY**

Agnès Gaudart – 06 34 12 85 21 - agnes.gaudart@kedgebs.com